



Procès-verbal

de la rencontre du conseil d'établissement de l'école de l'Aquarelle
tenue le mercredi 22 octobre 2025 à 18 h

Membre/ fonction	Présent	Absent
Parent	Mme Valérie Boisvert	
Parent	Mme Cindy Vallon	
Parent	Mme Sophie Maignan	
Parent	Mme Manon Leclerc	
Parent	Mme Joëlle Lauzon	
Parent substitut	Mme Tanya Savard-Saucier	
Parent substitut	Mme Émilie Poirier	
Représentante personnel enseignant	Mme Anne-Marie Lamothe	
Représentante personnel enseignant	Mme Jolaine Daigle	
Représentante personnel enseignant	Mme Mylène Prévost	
Représentante personnel de soutien	Mme Nathalie Lydon	
Secrétaire et repr. personnel de soutien	Mme Marie-Josée Nareau	
Direction	Mme Marie-Eve Larose	

1. Ouverture, présence et quorum

La séance du conseil d'établissement débute à 18 h.

ADOPTÉ

2. Parole au public

Mme Viviane Lauzon propose que le conseil réfléchisse à une façon de sensibiliser les parents face au langage inapproprié à l'extérieur de l'école. Le sujet sera discuté au point 9.7.

3. Mot de bienvenue et présentation des membres

Mme Larose souhaite la bienvenue aux membres et demande à tous de se présenter.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 22 octobre 2025

Présentation de l'ordre du jour de la rencontre.

Il est proposé par Mme Joëlle Lauzon d'adopter la proposition d'ordre du jour avec les modifications demandées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-AQUA-25-26-01

5. Adoption et suivi du procès-verbal du 3 juin 2025

Révision du procès-verbal de la dernière rencontre.

Il est proposé par Mme Vallon d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-AQUA-25-26-02



6. Procédure d'élection et structure du conseil

6.1 Élection au poste de président(e) (art. 56)

Mme Lauzon ainsi que Mme Maignan proposent Mme Vallon au poste de présidente. Mme Vallon accepte la proposition. Aucune autre personne n'est proposée ou ne se propose comme président(e). Mme Vallon est élue à l'unanimité.

6.2 Élection au poste de vice-président(e) (art. 60)

Mme Lauzon propose Mme Boisvert au poste de vice-présidente pour une troisième année. Mme Boisvert accepte la proposition. Aucune autre personne n'est proposée ou ne se propose comme vice-président(e). Mme Boisvert est élue à l'unanimité.

6.3 Nomination d'un membre de la communauté (art. 42)

Personne ne se présente au conseil pour être membre représentant de la communauté.

6.4 Autorisation pour la communication des renseignements nominatifs

Mme Larose remet le document d'autorisation pour la communication des renseignements personnels à la présidente, la vice-présidente et la représentante au comité de parents.

6.5 Déclaration d'intérêts (art. 70)

Mme Larose s'assure que tous les membres ont rempli et remis le formulaire de déclaration d'intérêts qui leur a été remis à l'assemblée générale.

6.6 Substitut vs membre parent

Mme Larose mentionne que les membres substituts ne sont pas autorisés à assister au comité de parent. Nous validons que Mme Leclerc, membre confirmée, pourra nous représenter au comité de parents.

7. Formation obligatoire pour les membres du CÉ

Mme Larose rappelle aux membres et en informe les nouveaux que la formation (obligatoire) pour les membres d'un conseil d'établissement est mise à leur disposition en ligne afin de les soutenir dans la réalisation de leur mandat, et pour qu'ils puissent prendre les meilleures décisions, dans l'intérêt de tous les élèves. Cette formation est composée de capsules et de fiches thématiques. Un lien vers certaines capsules sera partagé via courriel aux membres selon chacune des séances. Pour cette première rencontre, les membres ont été invités à visionner :

7.1 Capsule 4 : Rôles et responsabilités des membres et de la direction

7.2 Capsule 5 : Fonctionnement d'un conseil d'établissement

7.3 Capsule 6 : Fonctions et pouvoirs du CÉ

8. Adoptions

8.1 Règles de régie interne (art. 70)

Mme Larose présente le document des règles de régie, qui sont les mêmes que l'année dernière.

Il est proposé par Mme Savard-Saucier d'adopter les règles de régie interne présentées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-AQUA-25-26-03



8.2 Calendrier des rencontres (art. 67)

Mme Larose propose un calendrier des rencontres. Après discussion, les dates retenues sont les suivantes :

Mercredi 22 octobre 2025
Mardi 11 novembre 2025
Mercredi 17 décembre 2025
Lundi 2 février 2025
Mercredi 18 mars 2025
Lundi 20 avril 2025
Mardi 19 mai 2025
Mercredi 3 juin 2025

Il est proposé par Mme Boisvert d'adopter le calendrier des rencontres du CÉ pour l'année 2025-2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-AQUA-25-26-04

8.3 Révision des tarifs du service de garde pour l'année scolaire 2025-2026

Considérant le Règlement ministériel modifiant le Règlement sur les services de garde, Mme Lydon explique la nouvelle tarification pour la fréquentation du service de garde et du dîner.

Il est proposé par Mme Lauzon d'adopter la révision des tarifs du service de garde 2025-2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-AQUA-25-26-05

8.4 Campagne de financement

Mme Larose et les membres discutent des campagnes de financement vécues l'année dernière. Ils s'entendent pour cinq (5) campagnes, vente de chandails à l'effigie de l'école de l'Aquarelle, le marché de Noël, les bûches de Noël Michaud, Colle à moi et l'Orthographe-O-Thon.

Mme Lauzon, Mme Prévost, Mme Savard-Saucier, Mme Maignan et Mme Lydon proposent de procéder aux 5 campagnes ci-haut nommées pour l'année scolaire 2025-2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-AQUA-25-26-06

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-AQUA-25-26-07

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-AQUA-25-26-08

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-AQUA-25-26-09

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-AQUA-25-26-10

9. Approbations

9.1 ACC-24 Contrats de fourniture de biens ou de service (Photographe)

Mme Larose demande aux membres de l'autoriser à octroyer des contrats de fournitures ou de service externes.

Il est proposé par Mme Boisvert d'octroyer à Mme Larose les droits d'engagement de ressources.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-AQUA-25-26-11



9.2 ACC-25 Contrats de location des locaux de l'établissement

Mme Larose présente le document pour la location de salles à l'école.

Il est proposé par Mme Boisvert d'octroyer à Mme Larose les pouvoirs de gestion de salle.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-AQUA-25-26-12

9.3 Sorties et activités scolaires et parascolaires (art. 87)

Mme Larose énumère les sorties et activités éducatives prévues à ce jour pour les différents groupes pour l'année scolaire 2025-2026.

Il est proposé par Mme Boisvert d'approuver les sorties scolaires pour l'année 2025-2026.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-AQUA-25-26-13

9.3.1 Sorties à distance de marche

Mme Larose demande au comité d'approuver les sorties gratuites à distance de marche qui ont été autorisées par tous les parents pour l'année scolaire 2025-2026.

Il est proposé par Mme Lauzon d'approuver les sorties gratuites à distance de marche.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-AQUA-25-26-14

9.3.2 Sorties entre deux séances du C.É.

Mme Larose demande que dans le cas où une opportunité de sortie éducative sans frais, respectant le cadre scolaire, se présentait ou devrait être réservée avant la prochaine séance, les membres du C.É. l'autorisent à accorder ladite sortie et à en rendre compte lors de la prochaine rencontre.

Il est proposé par Mme Prévost d'approuver que la direction autorise les sorties sans frais entre deux séances du C.É.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-AQUA-25-26-15

9.4 Journées pédagogiques 2025-2026 au service de garde

Mme Lydon présente le tableau des activités prévues lors des journées pédagogiques 2025-2026 au service de garde.

Il est proposé par Mme Savard-Saucier d'approuver la planification des journées pédagogiques 2025-2026.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-AQUA-25-26-16

9.5 Budget de fonctionnement du CÉ (balises)

En regard des décisions prises les dernières années, Mme Larose présente un projet de proposition en regard de la répartition du budget de fonctionnement du conseil d'établissement :

- Frais de garde
- Collations et breuvages lors des séances
- Social (souper de Noël + fin d'année)

Il est proposé par Mme Lauzon d'adopter le budget proposé pour le fonctionnement du CÉ.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-AQUA-25-26-17



9.6 Fonds spéciaux

Mme Larose présente le budget actuel des fonds spéciaux pour l'année 2025-2026.

Il est proposé par Mme Lydon d'adopter le budget présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-AQUA-25-26-18

9.6.1 O.P.P.

Il est proposé d'accorder un montant de 250 \$ pour des décorations d'Halloween et un montant de 400 \$ pour les bonbons qui seront distribués aux élèves.

Il est proposé par Mme Savard-Saucier d'accorder le montant de 250 \$ proposé pour les décorations.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-AQUA-25-26-19

Il est proposé par Mme Boisvert d'accorder le montant de 400 \$ proposé pour l'achat de bonbons.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-AQUA-25-26-20

9.6.2 Budget finissant 2025-2026

Il est proposé d'accorder un montant de 600 \$ au budget des finissants 2025-2026.

Il est proposé par Mme Lauzon d'accorder le montant de 600 \$ proposé pour les finissants

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-AQUA-25-26-21

9.7 Plan de lutte / code de vie (vouvoiement)

Mme Larose présente le plan de lutte à la violence et à l'intimidation 2025-2026. On demande de compléter le plan de lutte car il manque des informations et de le représenter au prochain CÉ, sans oublier de déposer la version corrigée sur le site de l'Aquarelle. En suivi à la proposition de Mme Lauzon concernant le langage inapproprié à l'extérieur de l'école, Mme Maignan propose de planifier une rencontre avec elle et la direction et discuter de moyens qui pourraient être mis en place pour sensibiliser les parents.

Il est proposé par Mme Maignan d'adopter le code de vie et la matrice comportementale présentés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-AQUA-25-26-22

9.8 Demande de fonds spéciaux

9.8.1 Activités pour les élèves

Mme Larose présente une liste d'activités pour l'année scolaire 2025-2026. Les activités ont été présentées au point 9.3 (**CÉ-AQUA-25-26-13**).

9.8.2 Halloween (bonbons)

Mme Larose demande d'allouer un montant pour acheter les bonbons qui seront distribués aux élèves. Le montant a été approuvé au point 9.6.1 (**CÉ-AQUA-25-26-20**).



10. Information / questions

10.1 Direction

Mme Larose informe les membres que le camp de jour s'est bien déroulé cet été. Il y a eu un peu moins d'inscriptions que l'an dernier.

10.1.1 Caisse scolaire

Mme Larose fait part d'une demande concernant la possibilité de permettre aux élèves de déposer de l'argent dans un compte épargne. Nous ne pourrions aller de l'avant avec cette demande.

10.1.2 Projet éducatif et plan d'action

Mme Larose mentionne que les moyens mis en place l'an dernier ont permis de belles réussites en lecture. Elle fait part également que le comité du plan de lutte dispose de moyens pour diminuer les gestes de violence et la violence verbale.

10.1.3 Mesure aide aux parents

Mme Larose explique qu'un budget de 2 400 \$ sera octroyé à l'école vers le mois de décembre pour venir en aide aux parents.

10.2 Équipe-école

- Pour souligner la semaine des directions, l'équipe-école s'est réunie pour remercier Mme Larose pour son bon travail.
- L'équipe-école souligne les bons coups suivants : le nouveau lignage dans la cour d'école, la création des familles-étoiles de l'Aquarelle, l'activité cross-country, la course des couleurs, le club de course et la chorale au dîner, ainsi que la chanson de l'année pour les écoles avec Mme Geneviève, l'activité lecture avec Mme Nadia du 14 et 15 octobre dernière ainsi que la grande lecture partagée du 23 octobre ont été très appréciées.

10.3 Service de garde

- Mme Lydon souligne que l'équipe-école a fait preuve d'un très bel accueil pour elle-même mais aussi pour les nouveaux venus dans l'équipe du service de garde. On souligne aussi que l'équipe est formée de jeunes et des moins jeunes, ce qui la rend extraordinairement efficace.

10.4 Présidente

- Mme Vallon remercie les membres de leur confiance et pour leur implication.

10.5 Représentant au comité de parents

- Mme Leclerc mentionne que l'école de l'Aquarelle est bien vue au comité. Elle demande à Mme Prévost de lui remettre la liste des bons coups de l'équipe-école dont ils viennent de discuter pour la présenter à la prochaine rencontre du comité de parents.

10.6 Représentant de la communauté

- Aucun représentant de la communauté.



10.7 Représentant O.P.P.

- Le nombre de parents de l'organisme de parents participatifs a passé de quatre (4) membres à 14 membres cette année. Mme Savard-Saucier mentionne qu'un calendrier des événements sera créé par le comité et présenté au conseil.

11. Varia

11.1 Stationnement dans la rue Maurice-Cullen

Un message sera diffusé dans le journal bimensuel des employés (l'Entre-Nous) pour sensibiliser le personnel et bien stationner leur voiture dans la rue lorsque le stationnement du personnel est complet, pour laisser suffisamment de place aux parents et aux visiteurs.

12. Clôture de la séance

Mme Daigle propose que la séance soit levée, il est 21 h 07.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-AQUA-24-25-23

Cindy Vallon, présidente

Marie-Eve Larose, directrice